



**Déclaration liminaire
FSU / CGT Educ'action
CTA du 22 Janvier 2019
Académie de Poitiers**

Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les membres du comité technique,

Notre pays traverse depuis des semaines déjà une crise sociale et politique d'une rare gravité. Aux revendications en matière de justice sociale et territoriale, en matière de services publics s'agrègent des exigences légitimes de démocratie sociale et politique. Nos organisations syndicales ont compris, anticipé et relayé cette colère et ses motifs, à tous les niveaux d'instances, depuis plusieurs années. Mais le pouvoir est sourd, aveugle ; pire il est trop souvent arrogant et méprisant. A force d'ignorer les mises en garde, de piétiner les organisations syndicales, le pouvoir se retrouve ainsi en mauvaise posture.

Les récentes élections professionnelles ont montré, par une participation en progrès, l'attachement des personnels au paritarisme et à la représentativité syndicale. Tous ont voté pour qu'un véritable dialogue social soit rétabli au niveau national comme au niveau de notre académie.

Il est cependant bien mal engagé ! Le gouvernement refuse de renoncer aux réformes les plus contestées : celle de la fusion des académies, celles du lycée et de la voie professionnelle, celles de la Fonction Publique et de la formation ; celle des retraites est seulement retardée ; et pour couronner le tout, le projet de loi sur l'Ecole de la confiance, bien mal nommé, ose porter la défiance jusqu'à instituer, dans son article 1, ce qui relève bien d'une obligation d'obéissance au pouvoir en place. Le Ministre s'apprête à réécrire nos statuts pour imposer une deuxième heure supplémentaire, au mépris de la pénibilité de notre travail, mal rémunéré disent toutes les enquêtes.

Le budget que vous nous présentez ici Monsieur le Recteur ne peut que susciter notre réprobation. C'est un budget de renoncement.

Le premier degré ne bénéficie d'aucune dotation supplémentaire pour répondre aux priorités ministérielles tant sur le dédoublement en REP que sur le chantier mathématique. Les manques criants existant selon les départements, en personnels Rased, en remplaçants, en ULIS, en personnels spécialisés comme les UPE2A, en conseillers pédagogiques et les besoins en ouvertures de classe ne pourront être satisfaits. Si la baisse du nombre des élèves est réelle, elle n'est évidemment pas uniforme sur tout le territoire académique.

Le redéploiement des postes qui s'annonce redistribuera les moyens, sans améliorer les conditions d'étude des élèves ni les conditions de travail des personnels. Cette dotation est indigne pour un gouvernement qui parle de priorité au primaire.

Les moyens et les méthodes utilisés pour mettre en place les évaluations nationales, leurs contenus et les objectifs visés par le ministère font monter la grogne des enseignants qui n'y voient qu'un outil pour imposer un pilotage. Les organisations syndicales ont demandé leur abandon au ministre qui campe sur ses positions. Nous rappelons l'importance de la liberté pédagogique et appelons les équipes à ne pas faire passer ces évaluations.

Le projet de réorganisation des écoles et de création d'un statut pour la direction d'école

n'améliorera ni le climat scolaire et ni les conditions d'enseignement.

Ce n'est pas en créant des Etablissements rassemblant l'école maternelle et l'école primaire et éloignant géographiquement l'école et les familles, ce n'est pas en installant de la hiérarchie entre les professeurs des écoles que le ministre apportera de la sérénité, pourtant nécessaire au bon fonctionnement des écoles. Il s'agit bien là encore d'une nouvelle attaque du service public d'Education que nous ne manquerons pas de combattre.

Dans le second degré, ce budget confirme bien ce que nous n'avons cessé de répéter : les réformes du ministre Blanquer sont des réformes budgétaires, au mépris de la qualité et de la diversité de la formation de nos jeunes.

Si nous récusons la philosophie globale des réformes du bac, du lycée et de la voie professionnelle, nous tenons aussi à dénoncer la précipitation et l'impréparation qui les entourent puisque, à quelques semaines de choisir les spécialités qui détermineront pourtant leur orientation post bac, les élèves et leur famille manquent toujours d'informations. Les conditions d'exercice de nos métiers vont s'aggraver encore, en collèges comme en lycées et lycées Professionnels, par la suppression de nombreux postes, par les heures supplémentaires que l'on voudrait nous imposer, par les compléments de service qui vont mécaniquement se créer alors que nos missions ne cessent déjà de se multiplier. Le remplacement est ici encore sacrifié alors que déjà certains élèves sont privés, des mois durant, d'enseignant et de formation. Le volet « orientation » que présuppose de telles réformes ne peut être assumé par nos collègues PsyEN, en nombre insuffisant et sans cesse bousculés dans leurs missions. Dans un tel contexte, la réforme de la formation et l'effondrement du nombre de postes offerts aux concours dans certaines disciplines risquent de compromettre des pans entiers de formations en décourageant de potentiels candidats. Très prochainement, les chefs d'établissement réuniront leur conseil d'administration pour examiner la ventilation des dotations horaires. La suppression d'une division ici ou là, la diminution conséquente du nombre d'heures-poste, l'augmentation des HSA sont des mesures qui portent atteinte à la qualité du service public d'éducation.

La carte des langues et options que vous nous présentez aujourd'hui fait apparaître une réduction drastique de l'offre : 2 spécialités en allemand seulement, une spécialité espagnole par département et pour le reste, l'hégémonie de l'anglais. Ce n'est pas acceptable. D'autant que le financement des DNL et autres formations linguistiques n'est pas clairement assuré. Nous déplorons la fermeture de cinq options EPS dont certaines en milieu rural pour une seule création en zone urbaine. Ceci fragilisera à terme les possibilités de poursuite d'études en STAPS pour les élèves issus de ces territoires. Rien ne garantit la pérennisation des spécialités et options affichées : nous serons vigilants à ce que la carte ne relève pas d'une stricte stratégie d'affichage. A l'inquiétude que nous font connaître les collègues s'ajoute la colère de ne jamais avoir été vraiment consultés, qu'il s'agisse de spécialités, de programmes et d'options, collègues qui auraient pourtant à mettre en œuvre une réforme qu'ils réprouvent majoritairement. L'autoritarisme se lit jusque-là. Et la profession se sent à juste titre, méprisée.

Les lycées professionnels payeront également à la rentrée prochaine un très lourd tribut.

La conjonction des suites d'opérations de fermetures engagées l'an dernier, associées à la contre-réforme de la voie professionnelle portée par le ministre Blanquer aura pour conséquences la disparition de 7 formations dans l'académie de Poitiers.

A la rentrée, ce sont 28 équivalents temps plein qui sont supprimés. L'attribution de 1,6 ETP en heures supplémentaires est loin de compenser la perte et de couvrir les besoins.

Ce choix de politique budgétaire a aussi pour conséquence une baisse du taux d'encadrement (H/E). Cela est injustifiable quand on sait les conditions de travail et d'étude

dans la voie professionnelle, et ne permettra pas de « tendre vers l'Excellence ».
La réforme de la voie professionnelle prévoit une réduction de la formation en Gestion Administration avec 1500 suppressions de postes à l'horizon 2022 et la mise en place de trois familles de métiers dès septembre 2019. Les documents présentés taisent ces réalités.

Nous demandons la tenue de groupes de travail sur la mise en place des familles de métiers et l'évolution de l'offre de formation en Gestion Administration.

L'administration doit jouer la transparence quant aux critères retenus pour les fermetures et chaque collègue de GA doit pouvoir être accompagné·e par les ressources humaines s'il ou elle le souhaite. Un protocole RH va être mis en place au niveau ministériel, il doit être décliné dans notre académie.

Pour les personnels administratifs, qui subissent eux aussi des suppressions de postes, la disparité des primes attribuées en fin d'année nous interpelle : nous rappelons notre exigence de transparence sur les modalités d'attribution et de cohérence entre le montant fixé et les différents bénéficiaires, qui doivent être concertées en comité technique.

La question du pouvoir d'achat reste cruciale pour l'ensemble des fonctionnaires. Si seule une revalorisation conséquente du point d'indice permet une rémunération équitable du travail, on s'étonnera cependant de la baisse conséquente du nombre d'IMP pour les enseignants, des modalités d'attribution des primes pour les personnels administratifs, de l'absence d'indexation des primes des assistantes sociales en catégorie A.

Pour toutes ces raisons, nos organisations appellent les collègues du second degré à poursuivre les actions engagées et à se mettre en grève le 24 janvier.